



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 143 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 6 février 2019

Président

M. Robert Oliphant

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le mercredi 6 février 2019

• (1540)

[Traduction]

Le président (M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.)): Je déclare la séance ouverte. Je présente d'abord mes excuses aux témoins. Nous avons à la Chambre un discours qui vient tout juste de prendre fin, à 15 h 30.

Merci de vous joindre à nous aujourd'hui. C'est notre troisième séance de notre comité consacrée à l'étude sur les services d'intégration à l'échelle du Canada. Nous ne faisons que commencer l'étude, et nous recueillons donc encore de l'information et des données sur le fonctionnement des services d'intégration. Nous souhaitons aussi vivement entendre vos recommandations sur la façon dont le gouvernement pourrait améliorer les services offerts aux nouveaux venus au pays.

Je crois que nous accueillons deux témoins par vidéoconférence et un par conférence téléphonique.

Nous avons cru comprendre, monsieur Cadogan, que votre vol a été annulé, ce qui explique pourquoi vous témoignerez par téléphone. Puisque c'est ainsi, nous allons commencer par votre déclaration. Nous allons ensuite passer aux témoins qui se joignent à nous par vidéoconférence.

Vous avez sept minutes pour faire une déclaration.

M. Carl Cadogan (directeur général, Reception House Waterloo Region): Je vous remercie de m'accorder du temps et je regrette de ne pas pouvoir être là en personne. J'avais la ferme intention d'y être.

Reception House Waterloo Region existe depuis... C'est notre 32^e anniversaire. Notre organisme a été créé par des membres de l'église mennonite, et pendant environ les 20 premières années, c'est la congrégation et quelques employés qui l'ont dirigé. Nous avons pris de l'expansion depuis. En 2017, nous avons célébré notre 30^e anniversaire.

J'ai réfléchi à ce que je voulais dire, et je veux d'abord souligner ce que j'appelle une pratique exemplaire.

Depuis novembre 2015, lorsque la région de Waterloo a commencé à répondre à la stratégie gouvernementale pour réinstaller 25 000 réfugiés syriens, Reception House Waterloo Region n'est plus le même organisme. En un an, nous sommes passés de 250 à 300 réfugiés à servir à plus de 1 000. L'expérience nous a incités à innover, à collaborer ainsi qu'à trouver des gains d'efficacité et des pratiques exemplaires.

Qu'avons-nous appris de cette expérience? Nous avons appris à être créatifs, à faire preuve d'une plus grande souplesse, à avoir assez de financement pour servir 1 000 personnes plutôt que 300. Nous avons persévéré. Nous avons fait ce que de nombreuses organisations dans beaucoup de collectivités ont fait. Nous avons répondu

avec des mesures axées sur l'aide aux plus vulnérables, ceux qui ne sont pas jumelés avec une famille ou un groupe religieux qui souhaite leur réussite, les réfugiés parrainés par le gouvernement.

Nos gestionnaires s'investissent grandement dans la réussite des personnes à qui ils offrent des services, mais la proportion de 1:100 par rapport à 1:5 donne un résultat très différent. Nous savons que le gouvernement actuel est amoureux de son programme de parrainage privé des réfugiés, car c'est une façon de transférer à la collectivité le fardeau du soutien aux réfugiés, mais une réponse communautaire est également nécessaire pour offrir des services aux réfugiés parrainés par le gouvernement, même si elle est très différente.

L'une des principales mesures que nous avons prises au cours des dernières années est le programme de partenariats familiaux, qui est un modèle hybride du programme de parrainage privé des réfugiés. Il est conçu de manière à créer une intégration sociale et un soutien linguistique pour les familles de réfugiés en les parrainant avec des bénévoles de la région de Waterloo. Les participants au programme se rencontrent toutes les semaines pendant un an et ils participent ensemble à différentes activités, y compris des repas, des exercices d'anglais et l'exploration de leurs collectivités. Le principal objectif du programme est de faire naître chez les nouveaux venus un sentiment d'appartenance et d'aider à construire une structure sociale au moyen de réseaux communautaires et de leçons d'anglais.

Le programme de partenariats familiaux a récemment fait l'objet d'une évaluation dans le cadre du projet d'apprentissage par le service communautaire pour la faculté des sciences politiques à l'Université Wilfrid Laurier. Voici quelques conclusions tirées de cette évaluation. Le programme de partenariats familiaux offre des expériences de vie cruciales aux réfugiés parrainés par le gouvernement, y compris du réseautage, des possibilités d'emploi et l'établissement de relations d'entraide. Il donne aux nouveaux venus l'occasion de se familiariser et de se sentir à l'aise avec leurs collectivités, ce qui favorise un sentiment d'appartenance. Le programme procure des avantages à l'ensemble de la communauté de la région de Waterloo en combattant la xénophobie, en renforçant la cohésion communautaire et sociale ainsi qu'en favorisant les relations entre les nouveaux venus et des résidents locaux qui ne se seraient autrement peut-être pas rencontrés.

Je veux remercier IRCC, et nous sommes ravis de voir que le ministère donne suite aux discussions avec des partenaires fournisseurs de services et à leurs recommandations. Nous sommes aux premières lignes de ce travail depuis plus de 30 ans. Pour aider à avoir la meilleure incidence possible sur les gens à qui nous offrons des services, le gouvernement doit tirer parti de notre expérience. Nous saluons la modernisation des systèmes. C'est certainement un pas dans la bonne direction. Nous sommes impatients de voir la prochaine demande de propositions pour les services qui seront offerts au cours des cinq prochaines années.

En tant que nouveau membre du groupe de travail sur le Programme d'aide à la réinstallation, je suis emballé par les histoires et les possibilités que nous pouvons mettre à profit auprès de ceux qui contribuent à faire découvrir aux nouveaux venus leur potentiel au Canada.

J'ai plusieurs recommandations.

Il faut continuer de trouver des moyens de faire participer les organisations qui offrent des services aux réfugiés parrainés par le gouvernement et reconnaître que certains systèmes fonctionnent bien. Il est essentiel de soutenir les deux systèmes, surtout afin que la population comprenne mieux.

Il faut aussi reconnaître et établir des initiatives et des systèmes qui permettent de mieux lutter contre le racisme systémique, et offrir un soutien pour que des organisations comme la nôtre puissent en faire davantage à cette fin.

• (1545)

De plus, il faut continuer de soutenir la créativité dans la prestation des services aux réfugiés parrainés par le gouvernement, et continuer d'appuyer des initiatives comme les projets d'amélioration de la prestation des services qu'IRCC a entrepris récemment.

De nombreux réfugiés parrainés sont limités sur le plan de la santé, tant mentale que physique, lorsqu'ils arrivent au pays. IRCC doit examiner les besoins de ces personnes et déterminer comment nous pouvons mieux intervenir lorsqu'elles arrivent. Par exemple, notre site n'est pas accessible, ce qui nuit gravement à notre capacité de servir des nouveaux venus à mobilité réduite.

Il faut aussi financer des évaluations initiales de la santé mentale et un soutien pour les clients qui souffrent d'un grave traumatisme. Cela pourrait constituer une première étape pour s'attaquer à ce très grave problème. Nous avons constaté une hausse des problèmes de santé très graves et chroniques. Nous essayons d'intervenir d'une manière sensée, mais nous avons une petite collectivité. Le système de santé n'est pas toujours prêt et disposé à faire preuve de souplesse, et nous voulons que des mesures soient prises pour qu'IRCC puisse avoir une plus grande incidence dans les provinces afin d'en faire plus pour ces personnes qui viennent dans notre région.

Je pense que cela fait sept minutes.

Le président: Merci beaucoup. Restez à l'écoute, car nous aurons des questions dans quelques instants.

Nous allons maintenant au Manitoba, pour entendre les représentantes de Westman Immigrant Services. Laquelle de vous deux prendra la parole?

Mme Angela Mowbray (gestionnaire par interim, Programme de langues, Westman Immigrant Services): Je vais intervenir en premier.

Je m'appelle Angela Mowbray et je suis gestionnaire des programmes linguistiques. Cette semaine, notre directrice générale est en vacances quelque part où il fait chaud, et Joy et moi allons donc la remplacer et briser la glace à sa place. Je vais parler de programmes linguistiques, et Joy parlera ensuite des programmes d'établissement et fera la conclusion de Lois.

Westman Immigrant Services imagine une collectivité où la diversité est prisée et où les nouveaux venus sont acceptés et soutenus pour réaliser leur plein potentiel. L'un de nos grands avantages en tant qu'organisme, c'est de pouvoir offrir un éventail de services à nos clients, dans un seul immeuble. Ils n'ont pas à se rendre à différents endroits pour obtenir différents services d'établissement ou des cours de langue à la première étape. Nous

sommes régis par un conseil d'administration bénévole. WIS emploie plus de 40 personnes, dont plus de 55 % sont eux-mêmes des nouveaux venus. Nous retenons les services de plus de 90 interprètes professionnels et adjoints, et nous avons le soutien de plus de 100 bénévoles communautaires.

Je vais vous donner les chiffres de l'exercice 2017-2018. Pendant cet exercice, nous avons servi plus de 4 000 clients grâce à notre programme d'établissement. Nous avons retenu les services de 2 315 interprètes dans 23 langues différentes. Nous avons soutenu 368 clients en leur offrant une aide à l'emploi, et nous avons offert des services de garde d'enfants à près de 300 clients. Nous avons réinstallé 45 réfugiés parrainés par le gouvernement, et nous allons en aider 50 pendant l'exercice 2018-2019. Nous avons offert des programmes destinés aux familles et aux jeunes, soutenant ainsi les familles de nouveaux arrivants de diverses façons. Nous avons bénéficié de 4 993 heures de bénévolat, et nous sommes donc pleinement conscients de l'importance de nos bénévoles pour nos programmes. Nous avons donné 20 cours de niveaux un à quatre pendant l'année scolaire, de septembre à juin, et nous avons procédé à l'inscription d'environ 350 étudiants. Nous avons également effectué 496 évaluations linguistiques à l'aide du Test de placement selon les Niveaux de compétence linguistique canadiens ainsi que du TCA-NCLC, qui est le test de compétences linguistiques.

Je vais vous raconter l'histoire d'une de nos étudiantes pour mettre en lumière des points forts et des points faibles de nos programmes linguistiques. Je vais l'appeler « Leila » pour l'exposé. Leila est une réfugiée parrainée par le gouvernement, et en août 2016, elle est venue me voir pour son test de placement, le TCNCLC. Dans son pays d'origine, elle n'est jamais allée à l'école, car en tant que fille aînée, elle a dû rester à la maison pour aider sa mère. Leila m'a dit que son père lui disait tous les jours qu'il était très désolé, mais qu'elle ne pouvait pas aller à l'école. Après son test, Leila était ravie de me dire qu'elle pouvait maintenant aller à l'école.

Malheureusement, elle s'est heurtée à deux des plus grands points faibles concernant nos cours d'anglais: le manque de services de garde d'enfants et le manque de services d'alphabétisation. En 2016, Leila avait un enfant de trois mois n'ayant pas droit à des services de garde. Heureusement, nous avons un programme familial d'alphabétisation que Leila a pu suivre avec son fils et qui offre des cours d'anglais, mais il n'est pas offert avec les mêmes attentes que nos autres cours. De plus, Leila ne sait pas écrire dans sa première langue. Les personnes qui apprennent à écrire progressent habituellement beaucoup plus lentement. Elle a finalement commencé à suivre des cours normaux d'anglais en septembre 2018. Sa capacité à écouter et à parler s'est améliorée au cours des deux dernières années, mais on ne peut pas en dire autant de sa capacité à lire et à écrire. Elle accuse actuellement un retard de deux ans dans sa démarche pour être compétente en anglais.

Leila est un excellent exemple pour montrer à quel point il serait grandement avantageux pour notre programme d'avoir un plus grand nombre de places en garderie et une formation ciblée ainsi que des ressources accrues pour les enseignants et les personnes qui apprennent à lire, alors que des étudiants comme Leila se trouvent dans presque toutes les classes.

C'est l'histoire de Leila. À l'opposé, nous avons en comparaison des étudiants dont les compétences en anglais sont très élevées. Pour s'établir avec succès au Canada, faire des études supérieures et avoir de meilleures possibilités d'emploi, il est essentiel d'avoir un niveau de maîtrise élevé d'une de nos langues officielles. L'hôpital à Brandon, par exemple, exige un niveau 6 de compétence linguistique pour pouvoir occuper un poste de nettoyeur. Certains de nos commerces de détail demandent quant à eux aux candidats d'avoir au moins un niveau 7. À l'heure actuelle, il n'y a pas de cours offerts le soir ou la fin de semaine à Brandon aux étudiants à l'étape 2, aux niveaux 5 à 8. Il peut y avoir de longues listes d'attente pour s'inscrire aux cours donnés le matin et l'après-midi.

Les cours d'anglais offerts aux nouveaux venus figurent parmi les éléments essentiels pour les aider à s'établir avec succès dans leur nouvelle collectivité. Nous avons hâte de continuer d'offrir ce service, de travailler pour améliorer les points faibles et prendre appui sur nos points forts.

● (1550)

Mme Joy Escalera (gestionnaire, Programme d'établissement, Westman Immigrant Services): Pour continuer de parler de la nouvelle initiative cette année, nous avons des travailleurs d'établissement dans les écoles, dans le cadre d'un partenariat avec la division scolaire de Brandon grâce auquel du personnel donne des conseils et du soutien aux élèves et à leurs familles lorsqu'ils s'intègrent à leur nouvelle école.

Pour ce qui est des considérations liées aux programmes d'établissement, nous voyons la nécessité d'avoir des services de soutien. Il est important d'éliminer pour les clients les obstacles à l'accès aux programmes. Nous offrons différents services de soutien, y compris des services de garde d'enfants, de transport, d'interprétation et de counselling en cas de crise, mais nous avons une capacité limitée à l'heure actuelle.

Pour la garde d'enfants, nous offrons aux nouveaux venus des services sur place pour les enfants de 19 mois ou plus. Nous avons actuellement une capacité de 10 enfants. Il y a toujours une liste d'attente pour ce programme. À l'heure actuelle, les points faibles comprennent le manque d'espace pour prendre de l'expansion et le manque de services de garde pour les nourrissons. Leila, par exemple, aurait pu commencer ses cours d'anglais plus tôt s'il y avait eu un programme pour nourrissons.

À Brandon, le transport en commun n'est pas répandu et nos conditions météorologiques difficiles compliquent les déplacements des nouveaux venus lorsqu'ils quittent la maison, surtout lorsqu'ils ont de jeunes enfants. On a d'ailleurs constaté que leur donner accès à un moyen de transport gratuit augmente le nombre d'inscriptions et la participation aux programmes. Malheureusement, la demande dépasse largement le financement à notre disposition.

L'interprétation est un autre service de soutien. Nous savons que beaucoup de nouveaux venus comprennent mal l'anglais, ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour eux d'avoir des rendez-vous et de participer aux programmes. C'est pourquoi des services de soutien linguistique et culturel sont offerts par notre organisme. Nous sommes les seuls à avoir des interprètes agréés et rémunérés disponibles au sein de notre organisme et de la collectivité. Cependant, l'importance des interprètes n'est pas toujours reconnue à l'extérieur. Par exemple, nous avons des clients qui consultent leur médecin de famille en demandant à un enfant d'interpréter d'importants renseignements médicaux.

Le service de soutien suivant est le counselling en cas de crise. Il est inévitable pour tous les nouveaux venus de subir un choc culturel

qui peut se traduire par des problèmes de santé mentale. Certains de nos clients nouvellement arrivés ont également subi un grave traumatisme. Il s'est donc révélé utile que nos intervenants leur offrent dans la langue parlée dans leur foyer un counselling adapté à leur culture. Un accès accru à du perfectionnement professionnel pour notre personnel et le recours accru à des pratiques tenant compte des traumatismes et de la culture aideraient à répondre aux besoins en santé mentale des nouveaux venus.

Nous avons aussi des clients n'ayant pas droit aux services. Selon notre mandat, nous ne pouvons en offrir qu'à ceux qui ont le statut de résident permanent. Des nouveaux venus qui ne l'ont pas demandent l'aide de notre organisme pour suivre des cours de langue et participer à des programmes d'établissement. Malheureusement, nous devons leur refuser ces services puisqu'ils n'y ont pas droit. Nous voyons le besoin et l'utilité d'offrir aussi des services à ces clients pour les aider à s'établir avec succès au Canada.

En conclusion, Westman Immigrant Services, de pair avec des organismes d'établissement de partout au pays, travaille sans relâche pour aider les réfugiés et les nouveaux venus à s'établir dans leur nouveau chez-soi, et pour leur offrir des liens de soutien dans leur nouvelle collectivité. En réponse à l'appel de propositions de 2019, WIS travaille proactivement pour créer des partenariats avec des bureaux d'établissement et d'apprentissage de la langue partout dans la région afin d'intervenir en offrant des services d'établissement souples et adaptés aux besoins tout en se concentrant davantage sur l'emploi.

Le soutien financier limité des gouvernements provinciaux et le fossé entre les gouvernements fédéral et provinciaux en matière de soutien aux nouveaux venus se sont révélés difficiles pour l'ensemble du secteur au Manitoba. Nous continuons de chercher et d'établir des partenariats communautaires qui amélioreront nos services et qui permettront d'offrir un soutien significatif et proactif aux réfugiés et aux nouveaux venus dans l'Ouest du Manitoba.

● (1555)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à nos témoins de l'Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of B.C.

Mme Katie Rosenberger (directrice général, Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of BC): Bonjour. Je m'appelle Katie Rosenberger et je suis directrice générale de l'AMSSA. Je suis accompagnée de ma collègue Sabrina Dumitra, la gestionnaire de nos programmes d'établissement et d'intégration. Je vais commencer pour ensuite céder la parole à Sabrina. Nous allons passer de l'une à l'autre.

L'Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies de la Colombie-Britannique, l'AMSSA, est l'association-cadre provinciale des organismes qui servent les nouveaux arrivants. Notre association aide ses 70 organismes membres ainsi que des centaines d'intervenants communautaires en leur offrant les connaissances, les ressources et l'appui dont ils ont besoin pour remplir leur mandat, qui consiste à offrir des services aux nouveaux arrivants et à bâtir des communautés adaptées aux réalités culturelles. L'AMSSA offre du soutien à un vaste éventail de fournisseurs de services d'établissement et d'autres intervenants en Colombie-Britannique.

Chaque province a une association-cadre, et les quatre provinces de l'Atlantique sont représentées par une association. Les organismes financés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, IRCC, ne sont pas tous membres de l'AMSSA. Inversement, ce ne sont pas tous les membres de l'AMSSA qui sont financés par IRCC, puisque notre association a été créée en 1977 et que nous oeuvrons dans le domaine du multiculturalisme et de la diversité depuis plus de 40 ans.

L'AMSSA travaille avec nos membres pour offrir une voix commune aux bailleurs de fonds, aux responsables de l'élaboration des politiques, aux membres de la communauté et aux intervenants externes sur des questions comme l'immigration, la réinstallation, l'établissement, l'intégration et la diversité. L'AMSSA travaille avec nos collègues de partout au pays en assurant une représentation au Conseil national de l'établissement.

En tant qu'organisme-cadre pour la Colombie-Britannique, l'AMSSA est bien placée pour établir les partenariats nécessaires entre le secteur de l'établissement et les quatre ordres de gouvernement — municipal, provincial, fédéral et autochtone —, ainsi qu'avec le secteur privé. Le financement de l'AMSSA provient d'IRCC par l'entremise du programme d'établissement de la Colombie-Britannique, de même que de l'entente de contribution nationale d'IRCC. Nous recevons également du financement de la province de la Colombie-Britannique pour offrir du soutien aux organismes qui travaillent avec des clients non admissibles aux services d'IRCC, et nous recevons du financement pour des projets de différents organismes tels que Patrimoine canadien, l'Université Western, l'Université Dalhousie, pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous sommes actuellement en négociation avec EDSC pour conclure un contrat afin de renforcer les connaissances et l'échange de renseignements de ces organismes qui offrent des services aux travailleurs étrangers temporaires.

Mme Sabrina Dumitra (gestionnaire d'établissement et d'intégration, Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of BC): En Colombie-Britannique, 28,3 % des résidents sont des immigrants, ce qui est la deuxième plus forte proportion d'immigrants au Canada. En plus d'avoir de nombreux nouveaux arrivants, la Colombie-Britannique compte également une population élevée d'immigrants de deuxième génération. Qui plus est, la province a une population élevée de gens dont la diversité linguistique est vaste. Environ un résident sur trois en Colombie-Britannique a une autre langue maternelle que l'anglais ou le français, ce qui dépasse la moyenne nationale. Entre 2006 et 2011, 78 % des nouveaux arrivants ont déclaré être membres d'une minorité visible.

L'immigration a une incidence considérable sur notre province et est observable dans la croissance économique de la Colombie-Britannique, les institutions publiques et la croissance des régions rurales et des centres urbains. Les occasions que l'immigration offre à cette province requièrent une vision stratégique claire pour l'immigration, l'inclusion sociale et la croissance économique. Un leadership et un engagement actif auprès du secteur de l'établissement sont nécessaires pour tirer parti des répercussions positives que l'immigration a sur cette province.

• (1600)

Mme Katie Rosenberger: Entre 1998 et 2014, le gouvernement de la Colombie-Britannique a supervisé la conception et la prestation des programmes d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants, grâce à du financement fédéral transféré de Citoyenneté

et Immigration Canada. Le rapatriement a eu lieu pour la Colombie-Britannique en 2014 et pour le Manitoba en 2013, alors je sais que nos collègues du Manitoba sont familiers avec ce processus. En avril 2014, le gouvernement fédéral a repris cette responsabilité. Cela a laissé un vide pour la Colombie-Britannique alors que les gouvernements fédéral et provincial commençaient à débattre de qui était responsable de répondre à certains besoins en matière d'établissement tels que le counseling en santé mentale, la reconnaissance des titres de compétence étrangers, les soutiens au logement. Par conséquent, les nouveaux arrivants étaient souvent coincés au milieu sans le soutien dont ils avaient besoin.

Dans le cadre du modèle d'établissement des nouveaux arrivants unique du Canada, les organismes communautaires d'établissement ont acquis le savoir-faire et les capacités de servir les nouveaux arrivants au fil du temps. Les organismes d'établissement et l'AMSSA croient que les nouveaux arrivants sont plus susceptibles de devenir des membres productifs de nos collectivités grâce à un système d'établissement et de soutien à la réinstallation robuste. Les fournisseurs de services d'établissement en Colombie-Britannique ont subi des compressions budgétaires au cours des deux dernières années, alors que les contributions provinciales ont légèrement augmenté au cours de la dernière année seulement.

À l'instar de nombreux autres secteurs des services sociaux, le secteur de l'établissement a enregistré une hausse du roulement de personnel et de l'épuisement professionnel en raison des défis liés au financement et du stress croissant causé par le travail auprès de groupes très vulnérables. L'AMSSA croit que nos gouvernements actuels, tant au fédéral qu'au provincial, comprennent ces défis et travaillent avec le secteur et leurs homologues gouvernementaux pour trouver des moyens de régler ces problèmes.

Mme Sabrina Dumitra: L'AMSSA travaille en étroite collaboration avec des organismes qui fournissent des services d'établissement pour leur offrir des occasions de renforcer leurs capacités par l'entremise, par exemple, de webinaires, de modules d'apprentissage en ligne et de production de feuilles d'information « Migration Matters ». De plus, l'AMSSA offre au secteur de l'établissement en Colombie-Britannique des possibilités de réseautage pour pouvoir échanger des pratiques exemplaires et discuter des lacunes et des défis associés à la prestation des services.

Nos organismes membres à l'AMSSA nous ont fait part de quelques-unes des lacunes et des difficultés avec lesquelles ils sont aux prises. Par exemple, le modèle d'immigration du Canada est fondé sur le concept d'une intégration bidirectionnelle. Pour que les nouveaux arrivants s'établissent et s'intègrent en Colombie-Britannique, il est impératif que les initiatives qui font la promotion du multiculturalisme et de la lutte contre le racisme disposent des ressources nécessaires.

Au cours des derniers mois, un certain nombre d'organismes ont signalé une hausse des incidents discriminatoires et s'inquiètent des répercussions sur les collectivités de la Colombie-Britannique.

De nombreux nouveaux arrivants en Colombie-Britannique ne sont pas admissibles aux services de soutien à l'établissement financés par le gouvernement fédéral, ce qui comprend les demandeurs du statut de réfugié, les étudiants internationaux, les citoyens naturalisés, les travailleurs étrangers temporaires et autres nouveaux arrivants qui ne sont pas des résidents permanents du Canada. L'AMSSA estime que l'admissibilité au soutien à l'établissement devrait être déterminée selon les besoins plutôt que selon le statut d'immigration.

L'AMSSA et le secteur de l'établissement de la Colombie-Britannique sont reconnaissants de la façon dont le financement de la province a été utilisé pour permettre à une partie ou à la totalité de ces groupes d'avoir accès à des services de soutien à l'établissement, mais malheureusement, les niveaux d'investissement actuels sont totalement inadéquats pour répondre à la demande. À mesure qu'un nombre croissant de résidents temporaires font la transition vers la résidence permanente, il est plus important que jamais que ces clients aient accès à des services de soutien à l'établissement pour assurer une transition harmonieuse.

Dans une société juste et équitable, tout le monde devrait avoir accès à des soutiens et à des protections de base. Un certain nombre d'organismes ont fait savoir à l'AMSSA que le manque d'accès à des occasions d'apprentissage linguistique est un défi pour les travailleurs migrants. Le secteur des demandeurs du statut de réfugié se trouve également dans une situation difficile car les demandes en matière de services augmentent. Un grand nombre de réfugiés qui se sont récemment réinstallés en Colombie-Britannique ont eu du mal à avoir accès à des services de santé mentale et de traitement des traumatismes appropriés, tandis que les nouveaux arrivants à faible revenu de toutes les catégories d'immigration ont trouvé difficile d'avoir accès à un logement acceptable, ce qui est l'un des aspects les plus élémentaires de l'établissement.

• (1605)

Mme Katie Rosenberger: Pendant que le secteur de l'établissement se prépare à rédiger un appel de propositions pour obtenir du financement allant jusqu'à cinq ans, l'AMSSA travaille en étroite collaboration avec nos homologues provinciaux pour obtenir du financement régulier pour la prestation des services au pays, tout en reconnaissant les provinces et territoires uniques dans lesquels nous vivons.

L'engagement auprès des collectivités est absolument essentiel, car ce sont dans les collectivités que les nouveaux arrivants s'établissent et où des liens sont établis par l'entremise d'organismes de services d'établissement robustes, de partenariats locaux en matière d'immigration, de travailleurs d'aide à l'établissement dans les écoles et de nos partenaires communautaires, qui sont à la base même de l'intégration réussie des nouveaux arrivants.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant commencer la période des questions. Nous risquons d'être interrompus par la sonnerie pour aller voter.

[Français]

Nous allons commencer par M. Ayoub.

M. Ramez Ayoub (Thérèse-De Blainville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous d'être présents.

Il est toujours intéressant de reconnaître le travail que vous faites pour accueillir les nouveaux immigrants, qui viendront grossir les rangs du pays et qui contribueront à l'économie et à la culture canadiennes.

Ma question s'adresse à tous les témoins.

Comment les nouveaux arrivants entendent-ils parler de vos services? Est-ce seulement lorsqu'ils arrivent sur place et qu'ils sont pris en charge? Sinon, y a-t-il de l'information qui leur est distribuée avant leur arrivée, que ce soit par les ambassades ou par l'entremise du Programme canadien d'intégration des immigrants? Vos services

sont-ils connus des immigrants qui décident d'aller en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario ou ailleurs au Canada?

Qui veut répondre en premier? C'est à votre choix.

[Traduction]

Ne vous disputez pas pour répondre. Allez-y tout simplement. C'est premier arrivé, premier servi.

Le président: Nous allons procéder dans l'ordre inverse. Commençons avec la Colombie-Britannique, puis passons au Manitoba et à l'Ontario.

Mme Katie Rosenberger: Excellent.

La façon dont les nouveaux arrivants entendent parler des services dépend de la voie qu'ils utilisent pour venir au Canada. Ceux qui viennent en tant que RPG, réfugiés pris en charge par le gouvernement, entendent parler des services avant leur arrivée par l'entremise de l'Organisation internationale pour les migrations.

Nous avons également un programme préalable à l'arrivée robuste à l'heure actuelle. Un programme préalable à l'arrivée pour les services d'établissement a récemment terminé de négocier ses ententes de contribution. Après des années d'évaluation approfondie, maintenant que ces organismes sont financés, il y a 16 organismes qui offrent des services avant l'arrivée de nombreuses façons différentes. Ils le font dans des pays principaux, en Chine, aux Philippines, en Inde et au Maroc. Il y a des services avant l'arrivée en ligne qui sont offerts, et il y a aussi des services avant l'arrivée qui ciblent certaines professions. Je sais que l'association de la construction de la Colombie-Britannique cible des personnes qui viendront travailler dans l'industrie de la construction. Il y en a une pour les soutiens technologiques. Il y en a une pour les soins infirmiers.

Beaucoup de travail est fait avant l'arrivée, et le ministère a beaucoup mis l'accent là-dessus. Nous avons vraiment hâte de voir comment les choses évolueront.

Je crois comprendre que...

M. Ramez Ayoub: Je vais vous interrompre car je veux laisser du temps pour que d'autres puissent répondre à cette question. Je n'ai que sept minutes, alors nous devons faire vite.

Mme Joy Escalera: Nous avons en fait la même réponse qu'eux. Nous utilisons les programmes avant l'arrivée. Aussi, pour les migrants économiques, la plupart du temps, ils entendent parler de nos services au point d'entrée.

C'est la même chose pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement. C'est avant leur arrivée. Ils sont déjà au courant de nos services.

[Français]

M. Ramez Ayoub: Savez-vous si les immigrants font du magasinage, c'est-à-dire qu'ils choisissent à l'avance où aller? Par exemple, ils pourraient choisir de s'établir en Colombie-Britannique ou au Manitoba pour des raisons économiques ou encore pour être réunis avec leur famille. Y a-t-il ce genre de magasinage?

•(1610)

[Traduction]

Mme Angela Mowbray: En ce qui concerne le type de nouveaux arrivants au Canada, les gens viennent parfois parce que des membres de leur famille sont déjà ici, et c'est un processus de réunification des familles. Parfois, s'il s'agit d'un RPG ou d'une personne qui passe par un processus avant l'arrivée, on lui dit, « Il y a de la place ici pour vous ». Les choix sont parfois faits pour des raisons économiques, car ils savent qu'il y a des emplois qu'ils pourront occuper à leur arrivée.

J'imagine que, dans les collectivités de plus petite taille, tous les organismes qui existent sont bien connus. Souvent, le bouche-à-oreille est très utile pour faire connaître aux gens notre existence et nos programmes. Je suis certain que la majorité des programmes au Canada cherchent activement des groupes d'immigrants et de nouveaux arrivants pour leur faire part des services que nous pouvons leur offrir.

[Français]

M. Ramez Ayoub: D'accord.

[Traduction]

Le président: Je veux que M. Cadogan ait l'occasion d'intervenir sur cette première question.

M. Carl Cadogan: C'est correct. Mes observations sont très semblables. Kitchener-Waterloo est une communauté de haute technologie, si bien que les universités et le secteur de la technologie de pointe ont déployé de nombreux efforts pour attirer des immigrants et des étudiants.

Pour ce qui est des réfugiés parrainés par le gouvernement, comme on l'a mentionné, la majorité des gens que nous rencontrons proviennent de camps de réfugiés. Ils arrivent de l'aéroport Pearson et prennent un bus-navette pour Kitchener. Comme on l'a dit, parfois, les gens choisissent une communauté parce que des membres de leur famille ou leurs amis sont là ou parce qu'ils en ont entendu parler. Cependant, bien des gens ne connaissent rien de la communauté, alors bon nombre d'entre eux essaient seulement de comprendre le Canada. Ils en savent peu à propos du Canada.

[Français]

M. Ramez Ayoub: Merci.

Une fois que les nouveaux arrivants ont bien appris le français ou l'anglais et qu'ils se sont intégrés, les employeurs pigent-ils dans ce bassin de main-d'oeuvre pour pourvoir des postes? On dit qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre au Canada. Est-ce le cas au Manitoba, en Ontario et en Colombie-Britannique?

Comme il ne me reste que 30 secondes, je vous demanderais de donner une réponse courte.

[Traduction]

M. Carl Cadogan: Oui, dans la région de Kitchener-Waterloo, le secteur manufacturier a besoin de nombreux employés. Si les gens ont les compétences linguistiques, ce ne sont pas les emplois qui manquent. Nous travaillons beaucoup avec les employeurs pour offrir des emplois aux gens dans la communauté. Le secteur manufacturier est désespérément à la recherche d'employés dans la région de Kitchener-Waterloo.

M. Ramez Ayoub: Merci beaucoup.

Le président: Heureusement, les circonscriptions de Brandon, Kitchener et Vancouver ont toutes d'excellents députés qui sont à la

table aujourd'hui. Je suis certains qu'ils sont d'une grande aide à vos organismes.

Le député de Brandon est le prochain intervenant.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Merci beaucoup de cette remarque, monsieur le président.

Bonjour à tous nos témoins, et merci de vos déclarations d'aujourd'hui, et merci tout particulièrement à Angela et à Joy. Ce fut un plaisir de vous recevoir ici et d'entendre vos préoccupations.

Je sais que chacun de vos organismes a des liens avec le gouvernement fédéral, plus particulièrement par l'entremise du financement et d'autres ressources pouvant être utilisées.

Angela et Joy, peu importe qui veut répondre, pensez-vous que cette entente offre suffisamment de flexibilité pour ce qui est du financement et des ressources? Si vous pensez que certaines améliorations pourraient être apportées, quelles suggestions feriez-vous?

Mme Angela Mowbray: Je vais parler brièvement de la question linguistique. Dans l'entente à l'heure actuelle, nous savons que les cibles pour l'inscription et la participation sont très élevées, ce qui est souvent très difficile pour les clients. La majorité de nos clients ont au moins un emploi, et certains en ont deux. La plupart d'entre eux ont des enfants, si bien qu'il est souvent difficile de respecter les objectifs de participation qui sont en place. Je sais que nous subissons des pressions à cet égard.

C'est une relation différente, à moins que nous en discutons, car nous n'avons pas de directives ou de soutien quant à la façon dont nous pouvons mieux servir ces gens. Souvent, nous nous adresserons à d'autres organismes qui font le même travail que nous.

Le problème, ce n'est pas tant le financement que le manque de flexibilité pour communiquer nos besoins et nos défis. Même s'ils sont compris, ils ne sont pas forcément pris en considération lorsqu'il est question de financer nos programmes.

•(1615)

M. Larry Maguire: En ce qui concerne les employeurs, seriez-vous ouvert à la possibilité que lorsqu'ils font venir des gens au Canada par l'entremise du Programme des travailleurs étrangers temporaires, par exemple, ils soient admissibles aux services d'établissement? Est-ce que le fait de rendre l'employeur responsable de payer pour cette formation vous aiderait également?

Mme Joy Escalera: S'ils sont admissibles aux services d'établissement, cela contribuerait à la croissance économique de notre pays.

M. Larry Maguire: Et il serait beaucoup plus facile pour vous d'offrir un meilleur accès à la formation à d'autres, plus particulièrement pour l'apprentissage linguistique que vous avez mentionné.

Mme Joy Escalera: Bien entendu. Tout à fait.

M. Larry Maguire: Dans les collectivités de plus petite taille également, vous avez évoqué le transport dans la ville et la région. Est-ce un obstacle à la formation dans les collectivités de plus petite taille? Je connais bon nombre des immigrants qui sont allés dans des collectivités de plus petite taille dans la région, et je présume que la situation est la même à Kitchener et ailleurs. Que pourrait-on faire pour aider? Est-ce un obstacle de taille, ou pourrions-nous utiliser les services Internet et téléphoniques d'une manière plus appropriée?

Mme Joy Escalera: Surtout à Brandon, où les autobus passent aux demi-heures ou aux heures, il n'est pas idéal d'utiliser les transports publics. Lorsque les gens manquent l'autobus, ils doivent attendre 30 minutes ou une heure par ce temps froid. Lorsque vous êtes un nouvel arrivant, vous n'avez pas idée combien il peut faire froid à moins 40 degrés, et il y a des risques pour la santé et la sécurité.

La technologie est un autre moyen d'offrir des services aux nouveaux arrivants, mais ils n'ont pas tous la capacité de l'utiliser. Comme Angela l'a mentionné, certains réfugiés ont un faible niveau de scolarité. Ils ne savent même pas ce qu'est un clavier ou ne seraient pas capables de reconnaître les caractères sur un écran d'ordinateur, si bien que cette solution ne serait pas d'une grande utilité. L'interaction en personne est encore la meilleure façon de venir en aide aux nouveaux arrivants.

M. Larry Maguire: Puis-je également entendre votre réponse, Sabrina et Katie?

Mme Katie Rosenberger: La technologie en ligne est formidable. Nous travaillons avec des organismes qui ont reçu du financement de l'APS pour concevoir des applications. Il y a des programmes d'apprentissage de l'anglais en ligne. Nos clients ont encore besoin d'interactions en personne avec le personnel de l'organisme d'établissement, mais pour nous également en tant qu'organisation-cadre, il est essentiel d'avoir des interactions en personne avec nos membres. Les personnes qui offrent les services doivent pouvoir se réunir. Ils doivent pouvoir discuter de ce qui se passe dans leur organisme, échanger des pratiques exemplaires et créer ces liens, pour qu'au moment d'établir des partenariats, ces relations auront déjà été nouées.

Je pense qu'à tous les niveaux, nous pouvons utiliser la technologie pour compléter les services, mais nous ne pouvons pas l'utiliser pour remplacer les services.

Mme Sabrina Dumitra: Lorsqu'on utilise la technologie pour compléter les services, il ne faut pas oublier la communauté et l'infrastructure. Il y a de nombreux organismes d'établissement dans des régions de plus petite taille qui veulent venir en aide aux nouveaux arrivants en utilisant la technologie, mais ils n'ont pas l'infrastructure ou ne possèdent les connaissances pour les utiliser eux-mêmes. Ils ne savent pas comment utiliser la technologie. Il est difficile pour eux de l'expliquer aux nouveaux arrivants dans leur communauté.

M. Larry Maguire: Merci.

J'ai une dernière question. Elle s'adresse à Angela ou à quiconque veut y répondre.

En ce qui concerne les communautés de plus petite taille, je sais que vous offrez du soutien par l'entremise de l'organisme Westman Immigrant Services. Pouvez-vous nous fournir des renseignements sur ce qui serait utile pour améliorer les taux de rétention dans les communautés de plus petite taille? Un grand nombre de nouveaux arrivants s'établiront dans les communautés de plus petite taille, mais une fois qu'ils sont formés ou trouvent un emploi, ils quittent la région. Avez-vous des suggestions quant à la façon dont nous pourrions les garder dans ces communautés de plus petite taille?

• (1620)

Mme Angela Mowbray: Je crois qu'il y a plusieurs choses. La première a trait aux possibilités d'emploi. Les gens ont souvent de grandes attentes. Ils pensent qu'ils vont pouvoir travailler dans le même domaine qu'avant ou dans un domaine souhaité, et que cela arrivera rapidement, ce qui n'est pas le cas. Ce peut être très difficile

à accepter. Les possibilités d'emploi pour les gens dans les petites collectivités représentent un élément essentiel de leur intégration au Canada.

Un autre élément très important, ce sont les liens que l'on tisse dans la communauté. Si l'on a des enfants, ce sont les liens que l'on tisse avec l'école, les professeurs et le conseil des parents, etc. Je crois aussi qu'il faut expliquer aux gens qui ont grandi au Canada comment interagir avec les nouveaux arrivants afin de les rendre à l'aise et de les intégrer. Je sais que dans certaines petites collectivités près de Brandon, il a été difficile d'intégrer les nouveaux arrivants au sein des conseils, par exemple. On pourrait prendre des mesures simples pour les aider, comme leur transmettre des notes avant une réunion, afin que les gens sachent quels sujets seront abordés. Ce serait très utile.

Le président: Merci. Je vais devoir vous arrêter là.

Madame Kwan, vous avez la parole.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à tous nos témoins.

J'aimerais d'abord parler de la formation linguistique. Je crois que c'est Joy qui a dit que les services d'interprétation et de traduction étaient problématiques, puisque ce sont les enfants qui font l'interprétation pour leurs parents dans le cadre des rendez-vous médicaux, par exemple. Cette question a été soulevée lors d'une réunion du Comité et les responsables avaient répondu que le gouvernement finançait des ONG pour offrir ces services, et que nous n'avions pas à nous en préoccuper. Cela m'inquiète. Vous avez abordé le sujet. Pourriez-vous nous en parler davantage? Que devrait faire le gouvernement pour aborder cet enjeu important?

Mme Joy Escalera: Nous recevons des fonds pour offrir des services d'interprétation. Le financement est destiné à l'organisme d'aide à l'établissement. Mais si ces gens ont besoin des services en dehors de l'organisme, nous n'avons pas les moyens de les aider.

Par exemple, je sais que notre hôpital local offre des services d'interprétation gratuitement aux nouveaux arrivants, mais dans les cliniques privées ou chez le médecin de famille, par exemple, il revient au médecin de décider d'offrir cette aide ou non.

En ce qui a trait aux recommandations, cela revient également à la conservation dont nous parlions plus tôt. Si nous voulons que les gens restent dans nos communautés, il faut qu'ils sentent qu'ils en font partie et qu'ils aient accès aux services. La langue représente un obstacle. Je ne sais pas qui est responsable d'offrir ces services, mais nous en avons besoin, et pas seulement dans le domaine médical. Dans le système judiciaire, dans les banques et dans tous les organismes dont ces gens ont besoin, le soutien linguistique est important.

Mme Jenny Kwan: En tant qu'ONG, vous bénéficiez du soutien financier du gouvernement. Est-il suffisant pour faire votre travail?

Mme Joy Escalera: Il nous permet de faire notre travail. Nous avons recours à l'interprétation dans nos bureaux, dans le cadre des rencontres individuelles concernant l'établissement. Nous utilisons les fonds gouvernementaux pour offrir les programmes destinés aux familles et aux jeunes.

Mme Jenny Kwan: Est-ce que vous accompagnez les gens lorsqu'ils vont chez le médecin? Si quelqu'un demande les services d'un interprète pour un rendez-vous médical, est-ce que vous l'accompagnez?

Mme Joy Escalera: Non. Nous n'avons malheureusement pas suffisamment de fonds pour cela.

Mme Jenny Kwan: Merci.

C'est là où je voulais en venir: il est faux de prétendre que ce service est offert par l'ONG, parce que vous n'avez pas la capacité d'envoyer un interprète avec la famille pour ces rendez-vous médicaux.

Mme Joy Escalera: C'est exact.

Mme Jenny Kwan: Merci. Je vais poser la même question à l'AMSSA, si vous me le permettez.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre travail à titre d'organisme de coordination.

Avec tous les organismes membres de l'AMSSA, je suis certaine que la question a déjà été soulevée. Je l'ai entendue à maintes reprises. Pourriez-vous aborder la question et faire quelques recommandations?

● (1625)

Mme Katie Rosenberger: Tout à fait, madame Kwan. Nous vous remercions d'appuyer l'AMSSA et notre travail.

C'est sans aucun doute le domaine d'expertise de Sabrina, alors je vais la laisser répondre à cette question.

Mme Sabrina Dumitra: Oui, les services d'interprètes — surtout pour les rendez-vous médicaux — représentent un défi pour certaines de nos organisations, surtout celles situées dans les régions rurales et les petits centres. Certains de nos membres nous ont dit qu'il était même souvent impossible d'avoir des employés qui parlent la langue des nouveaux arrivants et qui peuvent servir d'interprètes.

C'est un obstacle énorme pour ces organisations. Les clients ne comprennent pas ce qu'on leur dit lorsqu'ils sont chez le médecin. Ils ne peuvent pas s'exprimer et recevoir l'aide dont ils ont besoin. Cela change aussi la dynamique familiale. L'enfant se retrouve maintenant en situation de pouvoir alors qu'il doit offrir de l'aide et transmettre l'information à ses parents. Souvent, ce sont des choses qu'un enfant ne devrait pas entendre.

Les membres de l'ASSMA ont recommandé un financement adéquat pour l'accompagnement des nouveaux arrivants aux rendez-vous médicaux ou la mise en place d'un mécanisme pour garantir que les cabinets de médecins — en dehors des hôpitaux également — ont accès à des services d'interprétation gratuits et pour obliger les médecins à utiliser ces services, surtout si l'anglais n'est pas la langue maternelle du client ou lorsque le client le demande.

Mme Jenny Kwan: J'aimerais aborder la question des hôpitaux également.

La semaine dernière, j'ai dû accompagner mon père à l'hôpital pour un rendez-vous, parce qu'aucun service d'interprétation n'y est offert. Les possibilités d'offrir ces services, même dans les hôpitaux, sont très limitées.

Pourriez-vous nous en parler davantage?

Mme Sabrina Dumitra: En Colombie-Britannique, on offre des services d'interprétation dans les hôpitaux par l'entremise du soutien linguistique provincial. Toutefois, le médecin est libre d'avoir recours ou non à ces services. On ignore souvent ces services par manque de temps, parce qu'on ne les connaît pas ou parce que cela dérange. On préfère utiliser les enfants ou les accompagnateurs plutôt que de respecter le souhait des patients et leur vie privée en ayant recours à un interprète indépendant.

Mme Jenny Kwan: Vous avez abordé la question de l'aide aux personnes sans statut, comme les demandeurs d'asile en situation irrégulière en Colombie-Britannique. Je crois que leur nombre y dépasse celui du Manitoba. Le gouvernement fédéral a annoncé un

financement de 15 millions de dollars pour aider les demandeurs d'asile, mais la Colombie-Britannique ne recevra rien.

Qu'en pensez-vous et que recommanderiez-vous?

Mme Sabrina Dumitra: Nous ne comprenons pas pourquoi la Colombie-Britannique a été laissée pour contre dans cette décision.

Je sais que plus tard aujourd'hui, vous entendrez des représentants de la Colombie-Britannique qui travaillent avec les demandeurs d'asile. Vous comprendrez que leur situation est grave. Je ne sais pas si c'est en raison d'un manque de sensibilisation de la part de nos représentants provinciaux ou municipaux. Ce n'est certainement pas parce que les intervenants du secteur n'ont pas essayé. Deux des témoins que vous entendrez plus tard aujourd'hui font partie d'un partenariat entre plusieurs organismes, qui vise uniquement l'amélioration des services offerts aux demandeurs d'asile.

Nous avons fait tout en notre pouvoir pour aider cette population, qui est très mal servie.

Le président: Merci.

La parole est maintenant à M. Whalen. Il vous reste quelques minutes seulement.

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Je vais poser une autre question aux témoins de la Colombie-Britannique.

Pourriez-vous rapidement nous dire quelle est la meilleure façon d'aborder la question de l'aide à l'établissement pour les demandeurs d'asile?

Mme Sabrina Dumitra: Diverses organisations qui offrent de l'aide aux demandeurs d'asile reçoivent un soutien financier par l'entremise du partenariat entre les organismes. Toutefois, elles ne reçoivent pas suffisamment d'argent pour aider les demandeurs d'asile de manière adéquate, en raison de leur nombre en Colombie-Britannique. L'aide au logement est l'enjeu le plus important.

● (1630)

M. Nick Whalen: Merci beaucoup.

C'est une très bonne recommandation succincte.

Je m'adresse maintenant aux témoins du Manitoba ou à Angela. Au Canada atlantique, nous avons un projet pilote d'immigration, dans le cadre duquel on a demandé aux entreprises de déterminer les besoins du marché du travail. Elles doivent également offrir un régime de services en collaboration avec un organisme d'aide à l'établissement, en vue d'aider les nouveaux migrants économiques à s'installer et d'aider leur famille à s'intégrer à la communauté.

Le ministre a récemment annoncé un projet pilote similaire en matière d'immigration dans les régions rurales et nordiques et je me demande si le ministère ou les employeurs potentiels ont communiqué avec votre organisation. Comment envisagez-vous un programme privé dans votre domaine?

Mme Angela Mowbray: Jusqu'à maintenant, personne n'a communiqué avec notre organisation. Je ne sais pas si notre région est suffisamment rurale pour faire partie du projet pilote, mais j'ai parlé à diverses personnes qui travaillent avec les nouveaux arrivants en dehors de Brandon, et on a communiqué avec eux.

À notre avis, les partenariats avec les employeurs ne peuvent qu'aider notre organisation et les nouveaux arrivants dans la communauté. Ce projet pilote vise à encourager les gens à s'établir dans les régions rurales. C'est une bonne nouvelle pour nous et nous voulons y contribuer.

M. Nick Whalen: Merci beaucoup.

Je vais partager ma dernière minute avec M. Tabbara.

Le président: Très rapidement.

M. Marwan Tabbara: Oui. Ma question s'adresse à Carl Cadogan.

Vous avez dit qu'auparavant, vous travailliez avec 100 réfugiés par année et que ce nombre était passé à 500. Est-ce exact?

M. Carl Cadogan: Habituellement, nous travaillons avec 250 à 300 personnes et ce nombre est passé à 1 000. À l'heure actuelle, nous sommes redescendus à environ 400 personnes par année. J'aurais voulu aborder certains sujets, mais on ne m'a pas laissé faire.

Oui, nous sommes le carrefour d'aide à l'établissement des réfugiés pris en charge par le gouvernement et je crois que tous les enjeux qui ont été évoqués par les autres témoins — que ce soit les enjeux médicaux ou les enjeux avec les hôpitaux et l'interprétation — sont des enjeux auxquels nous devons faire face, mais qui ne semblent pas être reconnus par le gouvernement fédéral.

Je sais que les hôpitaux relèvent des provinces, qu'ils ont des budgets d'interprétation, mais qu'ils ne les utilisent pas, alors nous passons probablement 70 % de notre temps à régler les enjeux d'ordre médical dans notre communauté, à tenter d'aider les gens à obtenir des services. Nous n'avons que très peu de ressources pour le faire et ce travail n'est pas reconnu.

Je crois qu'alors que le gouvernement songe à ce qu'il peut faire pour aider les réfugiés, à l'injection de fonds pour les services, surtout à Kitchener-Waterloo, les médecins de première ligne... Nous avons probablement 90 familles qui n'ont pas de médecin de première ligne, alors le jumelage de ces gens avec un médecin représente une grande partie de notre travail, qui n'est pas reconnue à titre de partie intégrante du processus d'établissement dans son ensemble.

En ce qui a trait aux employeurs, nous tentons de travailler avec eux pour mieux jumeler les gens avec les entreprises. Nous travaillons avec deux employeurs de Kitchener-Waterloo. Nous offrons une formation linguistique, parce qu'il y a des listes d'attente pour les cours d'anglais langue seconde destinés aux immigrants au Canada dans notre région et nous travaillons avec les employeurs qui embauchent des immigrants afin d'offrir une formation linguistique en milieu de travail. Ainsi, les gens peuvent travailler alors qu'ils apprennent l'anglais. Nous croyons qu'il faut une plus grande souplesse dans l'offre de services linguistiques au sein de notre communauté.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais devoir mettre fin à cette première partie de la réunion afin de passer rapidement à notre prochain groupe de témoins. J'aimerais qu'on puisse les entendre avant le vote prévu.

Nous vous remercions de vous être joints à nous à partir de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de l'Ontario. Au revoir.

Je vais suspendre la séance un instant. Je vous demanderais de ne pas quitter la salle pendant que nous établissons la connexion avec les témoins de la Colombie-Britannique et de Toronto. Merci.

Nous allons suspendre la séance une minute.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

Le président: Nous reprenons les travaux.

Je dois dire aux témoins qu'il y a de fortes chances que nous puissions uniquement entendre leurs déclarations et que nous n'ayons pas beaucoup de temps pour les questions. Nous pourrions peut-être en poser quelques-unes, selon la volonté du Comité.

Nous allons d'abord entendre M. Sinclair, de la St. Stephen's Community House, qui se joint à nous par vidéoconférence à partir de Toronto.

Nous vous remercions de vous joindre à nous aujourd'hui. Vous disposez de sept minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

M. William Sinclair (directeur général, St. Stephen's Community House): Merci beaucoup.

Je me nomme Bill Sinclair. Je suis le directeur général du centre communautaire St. Stephen, à Toronto. Je vous remercie de votre invitation.

Ce centre communautaire est une organisation de bienfaisance sans but lucratif, au service de sa communauté. C'est l'un des 500 fournisseurs de services communautaires que finance IRCC dans l'ensemble du Canada. Notre mission est de servir tous ceux qui vivent dans notre communauté. Nous avons été fondés en 1962 pour desservir notre communauté, qu'on appelle Kensington Market et qui est en grande partie constituée d'immigrants. Aujourd'hui encore, les immigrants composent jusqu'à 60 % de la population de nos quartiers centraux.

Nous sommes en partenariat avec IRCC pour donner des cours de langue pour les immigrants au Canada, et notre personnel, qui parle anglais, mandarin, cantonais, portugais, italien, espagnol, farsi et russe, offre des conseils aux immigrants pour les aider à s'établir. Nous sommes aussi l'organisation qui est aux commandes de notre partenariat local en matière d'immigration dans notre région. Ce partenariat englobe les services d'établissement et des services offerts à la population en général comme ceux de conseil scolaire, de santé, des services juridiques, des services d'emploi et les services municipaux, comme les bibliothèques, la police et la santé publique.

Le financement de l'IRCC représente environ 10 % du budget de notre organisation. Nous formons aussi des partenariats avec la province et les municipalités ainsi qu'avec des mécènes comme Centraide, pour créer, dans notre communauté, un centre offrant à toute notre communauté un faisceau de services pour les enfants, les jeunes, les adultes et les citoyens âgés de nos quartiers. Nous fournissons aux enfants des soins autorisés, financés par la municipalité, de la formation pour augmenter l'employabilité et des services de placement financés par la province, des services de santé et de loisirs pour les jeunes et les citoyens âgés, financés par la ville et la province, et plus encore. Chacun de nos services tient compte des besoins de la famille, et la clientèle réunit nouveaux arrivants, immigrés établis depuis des décennies et natifs de notre pays.

Permettez-moi de vous donner un exemple de l'intégration des services. L'une de nos jeunes participantes, que j'appellerai Connie, vit dans le centre-ville de Toronto avec son mari, que nous appellerons Andy, et leurs trois enfants respectivement âgés de quatre ans, de deux ans et de quatre mois. Elle nous a contactés la première fois il y a cinq ans, quand elle était enceinte de son premier enfant. Elle et son mari étaient arrivés de Chine, chacun de son côté, et s'étaient rencontrés ici, lui immigrant et elle étudiante internationale. Après leur mariage, son mari a acquis la citoyenneté et, par bonheur, est devenu le chef très réputé d'un restaurant haut de gamme de Toronto. Les deux ont suivi des cours de langue pour immigrants à leur arrivée au Canada, et Connie a continué d'en suivre jusqu'ici, entre les naissances de ses enfants.

Nous l'avons rencontrée quand elle était enceinte, puisque nous avons des agents d'établissement financés par IRCC, qui sont physiquement répartis entre cinq centres de santé communautaire pour appuyer les femmes enceintes dans les programmes périnataux qui leur sont offerts. Santé Canada finance l'alimentation et les déplacements pour ces programmes de groupe; la province, les infirmières, les diététistes et les sages-femmes pour le programme; IRCC, par notre intermédiaire, les agents d'établissement et les interprètes. Nous voyons plus de 300 femmes enceintes par semaine aux cinq endroits. Globalement, l'année dernière, nous avons vu 900 femmes.

Après chaque naissance, Connie est retournée à ses cours de langue, pour lesquels elle bénéficiait d'un service de garderie sur place, mais, maintenant, ses trois enfants fréquentent nos garderies entièrement autorisées avec les enfants d'immigrants et les enfants de Canadiens de toutes les tranches de revenu. Connie ne demande qu'à améliorer son anglais et à se trouver du travail. Elle accèdera à notre programme d'emploi financé par la province quand ses enfants entreront à la maternelle.

Nous croyons en des services intégrés, accordés en même temps, chaque fois que c'est possible, à des immigrants et à des Canadiens et en l'établissement et en la collaboration des organisations qui s'adressent à l'ensemble de la population pour que l'établissement donne de meilleurs résultats.

Je tiens à féliciter IRCC pour avoir maintenu un réseau robuste et réactif d'organisations communautaires, pour accueillir et appuyer les immigrants partout au Canada; de ses efforts, particulièrement de ceux des dernières années, pour moderniser notre relation grâce à l'instauration de meilleurs partenariats et à des meilleurs accords de contribution; pour, particulièrement, les projets pour l'amélioration de la prestation des services, dont vous avez entendu parler par d'autres témoins, qui ont vraiment été une excellente source d'innovation et qui permettent une évolution grâce à de nouvelles méthodes et au travail auprès de populations vulnérables.

J'ai cinq recommandations.

● (1640)

D'abord, les services d'établissement devraient faire partie de pôles multiservices communautaires. Il serait très utile qu'IRCC autorise ses fournisseurs de services à travailler avec les demandeurs, avant et après l'obtention du statut de résident permanent. Nous devrions offrir des services panachés, à la fois aux résidents temporaires, aux demandeurs d'asile, aux résidents permanents et aux citoyens. C'est déjà la pratique dans notre programme périnatal dont je viens tout juste de parler, et c'est très utile aux mères enceintes, aux pères et aux enfants.

Ensuite, nous savons que votre comité cherche un moyen de mesurer la réussite de l'établissement. Je vous incite vivement à vous

servir du réseau de partenariats locaux en matière d'immigration. Vous en financez 77 dans tout le pays pour aider les communautés à définir et à mesurer la réussite localement. Ces partenariats collaborent avec des organismes d'établissement et des organismes offrant leurs services à la population en général, de grandes et petites organisations, des quartiers urbains et des voisinages ruraux. Il n'y a pas de moule unique. On devrait fixer des objectifs pour ce à quoi la réussite ressemble et mesurer l'atteinte des objectifs ensemble, partenariat par partenariat. Pour ce cas, il n'existe pas de méthode standard.

Ensuite, veuillez poursuivre les projets d'amélioration de la prestation des services en privilégiant fortement le travail auprès d'immigrants vulnérables: femmes, jeunes et LGBTQ+. C'est une excellente innovation. Elle est encore à ses débuts, mais elle est déjà très prometteuse.

Ensuite encore, notre organisation est vouée au travail convenable et elle combat la précarité de la plupart des emplois sans but lucratif. Nous croyons que nos contrats avec les pouvoirs publics devraient favoriser une rémunération équitable et décente pour nos employés, accorder des congés et des prestations de maladie et des prestations de retraite. La réussite que nous souhaitons tous aux nouveaux arrivants sera impossible avec un roulement important de notre personnel et une pénurie de la main-d'oeuvre qui travaille avec eux.

Désormais, enfin, la majorité des immigrants et des réfugiés proviendront de populations racisées. Le Canada doit combattre le racisme systémique par des lois et des politiques vigoureuses, y compris par l'équité d'emploi. L'accès à l'emploi et l'agrément professionnel continueront de poser des difficultés dont nous continuerons de parler tant que nous n'aurons pas neutralisé le racisme systémique dans les professions.

Le président: Merci beaucoup.

Entendons tout de suite M. Grunau, de l'association communautaire Journey Home. Vous avez demandé de témoigner avec Kimbrace. Vous disposez pour vous deux ensemble de huit minutes.

● (1645)

M. James Grunau (directeur général, Journey Home Community Association): Merci beaucoup.

Monsieur le président, madame la vice-présidente, chers membres du Comité, je vous remercie de votre invitation et de votre travail pour les nouveaux arrivants au Canada.

Mon collègue et moi travaillons pour des organisations au service des demandeurs d'asile de l'agglomération de Vancouver, et l'étude que vous avez entreprise sur les services d'établissement au Canada est très importante. Nous vous sommes reconnaissants de votre invitation à venir témoigner.

Il y a à peine plus d'un an, une étude révélait que Vancouver était la ville d'Amérique du Nord où le logement était le moins abordable, ce qui rendait incroyablement difficile la recherche d'un logement pour les 2 300 demandeurs d'asile qui arrivent dans notre ville chaque année.

Contrairement aux réfugiés parrainés par l'État ou le secteur privé, les demandeurs d'asile n'ont personne pour leur souhaiter la bienvenue à leur arrivée. Signataire de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, le Canada a l'obligation internationale de leur accorder sa protection et une audience sur la demande d'asile et celle de les aider à répondre à leurs besoins fondamentaux à leur arrivée.

Voilà le terrain qu'occupent nos deux organisations, Journey Home et Kinbrace, depuis un total de 33 années, en fournissant un plan global de logement, d'appui et d'accompagnement à ces nouveaux venus.

Notre travail nous a instruits. D'abord, le fait de côtoyer et d'aider les demandeurs d'asile pendant toutes ces années nous a aidés à comprendre le secteur et à mettre au point, dans les communautés, des moyens bien conçus, qui ont facilité leur intégration.

Ensuite, nous avons appris que les demandeurs d'asile possèdent des talents et des antécédents — études, profession, activité — incroyables et qu'ils sont fortement motivés dans leur nouvelle vie à changer des choses dans leur communauté. Voilà exactement le genre de nouveaux Canadiens que nous espérons. En leur accordant un peu d'aide, dès le départ, nous pouvons les orienter vers le succès, les aider à devenir des atouts, des membres utiles de nos communautés.

Aujourd'hui, nous arrivons avec des solutions à l'échelle communautaire pour, à partir de la réalité, tracer un plan cohérent pour les nouveaux arrivants. Nos organisations font partie du partenariat à plusieurs organismes de Vancouver, un réseau de quelque 40 organismes sans but lucratif; d'entreprises; de tous les niveaux de gouvernement, y compris IRCC, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, l'Agence des services frontaliers du Canada. Nous nous réunissons mensuellement, et le réseau privilégie exclusivement les demandeurs d'asile. Il est animé par un bel esprit de collaboration et la bonne volonté.

Voici la vision de notre partenariat: le demandeur d'asile qui vient d'arriver au Canada recevra dès son arrivée un appui solide pour la recherche d'un logement finalement permanent, et on ne le laissera jamais sans logement avec services de soutien. Notre rêve, dans l'immédiat, est de créer un centre d'accueil pour les demandeurs d'asile, où les nouveaux arrivants pourront recevoir un logement, de l'orientation et du soutien pour les quelques premières semaines de leur parcours, puis un appui dans toutes leurs tentatives pour s'intégrer dans la grande communauté.

Ce rêve soulève un puissant intérêt dans la communauté et reçoit l'appui des parties prenantes. Il exigera un financement privé et celui de tous les gouvernements. Nous avons commencé à voir se matérialiser ce soutien à Vancouver.

Permettez-moi de lire un court passage d'une lettre d'appui de l'un des joueurs, BC Housing, la société d'État de la Colombie-Britannique chargée des logements sociaux. Elle a été rédigée par l'un de ses vice-présidents délégués:

J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à discuter avec vous du désir de Journey Home de créer un centre d'accueil pour les demandeurs d'asile et de les aider à se trouver un logement, dans le cadre de votre vision. Nous serons très heureux d'entreprendre l'examen d'options convenables pour les loger et, à cette fin, nous pourrions offrir de financer en partie le programme à cette fin.

Le président: Désolé de vous interrompre. La sonnerie a commencé. Ça durera 30 minutes. J'allais proposer, moyennant votre consentement unanime, de laisser le témoin terminer son témoignage puis de procéder rapidement avec trois interventions de deux minutes chacune. Nous disposerons d'encre 15 minutes pour aller voter.

Heureusement, c'est dans l'immeuble où nous sommes, grâce à notre greffière qui a prévu que des votes auraient lieu aujourd'hui.

Êtes-vous d'accord? Le témoignage peut-il se poursuivre, puis être suivi d'interventions de deux minutes?

Mme Jenny Kwan: Pourquoi pas de trois minutes? C'est en haut.

Le président: Il vous faut trois minutes pour une intervention de deux minutes. Je lui en donne deux et elle en prendra trois. Je dis deux minutes. Nous verrons bien.

Veuillez continuer, monsieur Grunau.

• (1650)

M. James Grunau: Merci.

Ensuite, l'organisme déclare qu'il demandera à Journey Home de faire des démarches auprès des municipalités, de l'État fédéral et d'autres sources de financement pour obtenir leur aide dans des partenariats qui créeront autant de capitaux propres que possible pour ce projet de logement.

Les autres parties désireuses de participer à la réalisation de cette idée sont notamment trois églises, propriétaires de terrains qui pourraient être utiles, des investisseurs privés et une importante fondation.

Nous avons été les témoins d'un incroyable esprit de collaboration et d'innovation de la part de nombreux joueurs de l'agglomération de Vancouver, dans la poursuite de ce rêve.

Il y a quelques semaines, Journey Home a pu assister un père demandeur d'asile arrivé à Vancouver avec quatre jeunes enfants de moins de quatre ans. Il errait en leur compagnie dans les rues par une nuit d'hiver, à la recherche d'aide, faute d'argent pour continuer de se loger à l'hôtel. Le bénévole de l'église qui était notre partenaire avait perdu contact avec lui et avait laissé ses coordonnées à l'hôtel, au cas où il rappellerait. Heureusement, il l'a fait, et on a pu le rejoindre et l'amener au centre pour qu'il y passe une nuit reposante, en sécurité, mais non sans stress considérable.

Je pense encore à la famille qu'on a signalée à notre attention à son arrivée, il y a environ un an et demi, le père, la mère enceinte et deux enfants, séparés entre deux refuges, pour hommes et pour femmes, n'ayant pas le droit de se visiter. Encore une fois, nous avons pu leur trouver un logement et les réunir.

Ce genre de situation, qu'on peut éviter, ne devrait pas se produire au Canada. La prestation de soins fondamentaux, inspirés par la compassion, aux demandeurs d'asile qui viennent d'arriver au Canada n'est pas une question partisane ou politique. C'est une question morale, une question d'humanité, et le Canada peut agir.

Nous avons été encouragés par l'annonce, la semaine dernière, du financement fédéral accordé pour payer les frais de logement des demandeurs d'asile. Nous recommandons que le gouvernement fédéral se joigne à nous, à cette occasion, pour mettre au point une nouvelle façon d'accueillir les demandeurs d'asile. Nous recommandons d'y intégrer un centre d'accueil, financé à la fois par les pouvoirs publics et des fonds privés et le financement fédéral de ce plan pendant que nous en prouverons la viabilité dans le contexte vancouverois. On pourrait repiquer ce centre, en l'extrapolant au besoin, dans d'autres régions du pays. Journey Home, en collaboration avec le partenariat à plusieurs organismes, ne demande pas mieux que de réaliser ce projet dans l'agglomération de Vancouver.

Est-ce que vous nouerez un partenariat avec nous? Comme cette façon d'aider les nouveaux demandeurs d'asile continue de faire bouler de neige à Vancouver, nous vous recommandons vivement de l'autoriser si on la soumet à votre examen. Mieux encore, cherchiez-vous des façons de l'approuver et de l'appuyer?

Comme la journée s'achève, je me contenterai de dire, si vous le permettez, que nous aimerions connaître vos réactions et vos idées à un niveau plus personnel. Loren et moi resterons dans les parages dans la soirée et toute la journée de demain, et nous serons heureux d'avoir l'occasion de vous contacter.

Encore une fois, je vous remercie de votre invitation. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président: Monsieur Balisky, voudriez-vous ajouter quelque chose? Vous disposeriez d'une ou de deux minutes?

M. Loren Balisky (directeur général, Kinbrace Community Society): Il n'y a rien à ajouter.

Le président: D'accord. Très bien.

Je pense que nous pourrions vous entendre tous les trois, si vous prenez effectivement trois minutes chacun.

Monsieur Sarai.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Grunau, c'est tellement réjouissant de constater l'excellent travail de personnes comme vous. Mais je ne m'y attarderai pas. Dans vos scénarios, je présume qu'il n'y a pas de réfugiés pris en charge par le gouvernement ou parrainés par le secteur privé. Vous parlez de personnes qui ont peut-être échoué ici et qui ont ensuite demandé le statut de réfugié. Ils n'ont pas de centre d'accueil.

Je suppose qu'un réfugié parrainé par le privé profitera de l'aide de sa famille pour régler les problèmes de logement et autres, et qu'un réfugié pris en charge par le gouvernement relèvera d'un organisme qui commencera à s'occuper de lui, pour les questions de logement et ainsi de suite.

Pouvez-vous être bref?

M. James Grunau: Certainement. Nos deux organisations viennent en aide exclusivement aux revendicateurs du statut de réfugié nouvellement arrivés au pays. Lorsqu'un réfugié pris en charge par le gouvernement ou parrainé par le secteur privé s'adresse à nous, nous l'aiguillons vers d'autres organismes qui bénéficient du financement nécessaire pour lui porter assistance.

M. Randeep Sarai: Comment ces revendicateurs du statut de réfugié vous trouvent-ils? De quelle manière apprennent-ils le plus souvent l'existence de vos services?

M. James Grunau: Voulez-vous répondre à celle-ci, Loren?

M. Loren Balisky: Dans l'agglomération de Vancouver, nous avons un réseau très bien coordonné d'interventions. Plusieurs organisations conjuguent ainsi leurs efforts de telle sorte que les demandeurs d'asile soient dirigés vers les bons endroits au bon moment. Tout cela est déjà en place depuis 10 ans déjà.

Nous devons composer avec un nombre accru de revendicateurs et l'accroissement de la demande qui s'ensuit pour les petits organismes. Il a fallu revoir en quelque sorte le fonctionnement de ce réseau, mais c'est un exercice auquel nous nous livrons mensuellement dans le cadre du partenariat multiorganismes.

• (1655)

M. Randeep Sarai: Vous me pardonnerez mon ignorance, mais nous avons à Surrey ce que nous appelons un centre d'accueil — géré par la commission scolaire et financé par le fédéral. Tous les nouveaux réfugiés se présentent. Ils y obtiennent de l'aide pour déterminer à quel niveau leurs enfants doivent être classés, de quelle mesure d'assistance ou programmes ils ont besoin ou s'ils doivent suivre des cours d'anglais langue seconde. Est-ce que Vancouver peut compter sur un tel emplacement centralisé par où tout le monde passe, ou est-ce que c'est vous qui offrez tous ces services?

M. Loren Balisky: Il n'y a pas de services financés par le fédéral pour les revendicateurs du statut de réfugié dans les différentes régions du pays. Ces services sont donc toujours offerts par des organismes bénéficiant d'un financement privé ou de fonds provenant de la province. Je ne sais pas ce qu'il en est exactement de la situation du centre d'accueil de Surrey, mais je sais qu'il y a pour cette ville du financement provincial dans le cadre du volet B qui est utilisé pour les revendicateurs du statut de réfugié.

M. Randeep Sarai: Lequel de vos services est le plus populaire? Quel est celui qui intéresse le plus les gens qui s'adressent à vous?

M. James Grunau: Il ne fait aucun doute que le logement est la grande priorité. On ne peut pas vraiment cheminer dans un processus d'établissement sans un endroit où s'installer et vivre; c'est donc le premier facteur clé. En plus de nos services de logement — qui comprennent des refuges où les gens peuvent séjourner pendant trois ou quatre mois en attendant une résidence permanente —, nous offrons une gamme complète de programmes d'aide à l'établissement incluant notamment les mesures d'accompagnement et les soins relationnels requis.

M. Randeep Sarai: Merci.

Le président: Monsieur Maguire, vous avez trois minutes.

M. Larry Maguire: Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

Bien souvent, les réfugiés et leurs conjoints qui arrivent au Canada éprouvent de la difficulté à faire reconnaître leurs titres de compétence acquis à l'étranger. Il peut être difficile pour ceux qui n'ont pas fait reconnaître ces titres au préalable de se qualifier pour obtenir un emploi. J'aimerais savoir ce que fait votre organisation en matière de reconnaissance de ces titres de compétence et si vous avez trouvé des moyens d'aider vos clients à les faire reconnaître une fois rendus au Canada. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est?

M. James Grunau: Nos organisations sont plutôt petites et bénéficient uniquement de financement privé. Nous n'avons donc pas énormément de moyens qui nous permettraient d'offrir de l'aide à ce chapitre. Pour certains de ces enjeux, comme les titres de compétence acquis à l'étranger, nous aidons nos clients à établir les liens nécessaires avec la communauté. Le BCIT, une institution locale, offre de l'aide pour la reconnaissance des titres de compétence.

Dans la mesure du possible, nous essayons par ailleurs d'aiguiller les gens vers les programmes de formation à l'emploi. Il y a certaines compétences qui sont aisément transférables. Nous avons reçu une famille avec un homme ayant une formation en informatique qui a pu trouver du travail très rapidement. Lorsque les titres de compétence concernent plutôt une profession, il faut compter beaucoup plus de temps. Nous essayons d'établir les liens nécessaires avec la communauté, et l'un des principaux services que nous offrons aux familles que nous accompagnons consiste à les diriger vers ces services communautaires dont elles ont besoin.

M. Larry Maguire: Avez-vous été en mesure de trouver des solutions à ce problème? À combien de réfugiés vos organismes peuvent-ils venir en aide lors d'une année normale?

M. Loren Balisky: Pour situer les choses dans leur contexte, disons que nos organismes représentent la porte d'entrée du continuum d'accueil et d'assistance. Nous aidons les revendicateurs du statut de réfugié à trouver un logement et à obtenir le soutien initial dont ils ont besoin. Les demandeurs d'asile ont un très long cheminement à faire depuis le processus de détermination de leur statut jusqu'à l'obtention de la résidence permanente. Ils ont bien d'autres questions à régler dès le départ. Nous prêtons une oreille attentive aux préoccupations touchant la reconnaissance des titres, mais nous ne compilons aucune statistique à ce sujet. Nous référons les cas semblables à des organismes possédant plus de ressources.

M. James Grunau: Voulez-vous savoir également à combien de personnes vos organismes peuvent venir en aide?

M. Larry Maguire: Oui.

M. James Grunau: Au total, nos deux organisations interviennent sans doute auprès d'environ 150 revendicateurs du statut de réfugié par année afin de leur offrir la gamme complète des services.

M. Larry Maguire: Vous arrive-t-il de refuser des gens? Je voudrais mieux savoir à quoi m'en tenir quant au genre de personnel que vous avez et à des éléments semblables pour déterminer dans quelle mesure vous pourriez utiliser de façon optimale des ressources supplémentaires.

• (1700)

M. James Grunau: Comme quelque 2 300 réfugiés sont arrivés à Vancouver au cours de chacune des deux dernières années, il est bien certain que nous refusons sans cesse des gens. Nos deux organisations, comme je vous l'indiquais, en accueillent au total environ 150, ce qui représente une faible proportion des nouveaux arrivants. Nous souhaiterions étendre l'application de cette approche et nous estimons qu'avec le financement nécessaire, comme je l'indiquais, nous pourrions ouvrir un centre d'accueil pour offrir de l'aide à la majorité des nouveaux arrivants dont nous orienterions le cheminement vers les étapes suivantes de leur établissement permanent.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Kwan.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins pour tout le travail que vous accomplissez. Vous maintenez le cap, même si vous ne recevez aucun financement du gouvernement.

Vous nous avez essentiellement soumis une proposition qui pourrait servir de modèle pour l'avenir. Il s'agit d'un centre d'accueil qui s'occuperait notamment de logement, un facteur clé pour l'établissement. Dans le cadre de cette proposition, j'ai cru comprendre que vous invitiez le gouvernement fédéral à travailler en partenariat avec vous, avec les organisations sur le terrain et avec le gouvernement provincial.

Est-ce bien cela?

M. James Grunau: C'est bien cela, et il y a également des possibilités du côté des investisseurs privés en plus d'une fondation importante qui a exprimé de l'intérêt.

Mme Jenny Kwan: Merci.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral ne fournit pas de ressources aux provinces au titre des demandeurs d'asile, si l'on fait exception du Québec, de l'Ontario et dans une certaine mesure du

Manitoba. On parle ici des demandes d'asile présentées dans un bureau au Canada.

Pour des motifs qui m'apparaissent étranges, la Colombie-Britannique n'a reçu aucun financement, alors que le gouvernement a annoncé des fonds de 50 millions pour l'Ontario, le Québec et le Manitoba. Cette initiative aurait pu être financée en partie à même cette enveloppe de 50 millions de dollars en partenariat avec toutes ces instances que vous avez mentionnées.

M. James Grunau: Certainement. Quelle que soit l'enveloppe disponible, nous serions heureux d'obtenir de l'aide pour établir un centre semblable et pouvoir, par ailleurs, amorcer la mise en oeuvre d'un plan de plus large portée. Nous estimons que l'on devrait nous laisser environ cinq ans pour démontrer que ce concept est viable.

Mme Jenny Kwan: Pour ce qui est du logement, je sais que différents organismes de la Colombie-Britannique s'efforcent du mieux qu'ils peuvent d'apporter du soutien aux demandeurs d'asile, car il n'y a pour ainsi dire aucune ressource disponible à cette fin.

Vous offrez pour votre part un éventail complet de services. Nous avons appris dans les médias qu'au Québec et en Ontario, par exemple, le gouvernement essaie de loger les réfugiés dans des hôtels, ce qui entraîne des frais considérables. C'est une dépense ponctuelle qui ne permet de compter sur aucune ressource permanente. Vous proposez de construire un centre qui serait permanent et qui servirait année après année tout en évitant les coûts d'hébergement dans un hôtel. Pouvez-vous nous en dire plus long au sujet des avantages d'une telle proposition?

M. Loren Balisky: L'idée n'est pas nouvelle. En mai dernier, nous avons organisé le tout premier forum au Canada à porter sur les problèmes de logement des revendicateurs du statut de réfugié. Nous avons ainsi pu rassembler un groupe de personnes formidables, incluant notamment des investisseurs privés, qui se sont vraiment mis à la recherche de solutions pour loger ces gens-là. Un rapport a été produit à la suite de ce forum. J'ai en main ce rapport — et je pourrais vous en transmettre des copies — où l'on expose les principales mesures qui pourraient être prises.

La province de la Colombie-Britannique est alors intervenue en indiquant qu'elle souhaitait travailler avec nous à l'établissement d'un plan pour la mise en oeuvre de solutions en matière de logement au bénéfice des demandeurs d'asile. Ce processus est en cours et devrait se poursuivre jusqu'à la fin mars.

Nous notons maintenant beaucoup d'enthousiasme au sein de la communauté. Toutes les conditions sont réunies pour que nous puissions aller de l'avant. Nous avons seulement besoin des investissements et de la collaboration d'autres partenaires pour que les revendicateurs du statut de réfugié soient accueillis d'une manière produisant les meilleurs résultats possibles aussi bien pour eux que pour notre région et le Canada dans son ensemble.

Mme Jenny Kwan: C'est un exemple d'efficacité et d'optimisation des ressources.

On m'a indiqué que je n'avais plus de temps.

Le président: Vous pouvez poser une dernière question.

Mme Jenny Kwan: Je me demandais si vous ne pourriez pas transmettre à notre greffière ce rapport dont vous parliez de telle sorte que tous les membres du Comité puissent en prendre connaissance. Je pense que cela pourrait nous être très utile.

Je vous remercie encore une fois.

M. James Grunau: Merci beaucoup.

Mme Jenny Kwan: Aviez-vous quelque chose à ajouter?

M. James Grunau: J'allais simplement dire que nous pouvons vous transmettre ce rapport sur le logement en même temps que notre projet de centre d'accueil pour vous faire voir toute la gamme de nos services et les premières étapes d'un plan plus permanent en matière de logement.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup.

Le président: Merci à tous nos témoins.

Monsieur Sinclair, nous savons que le financement vise le soutien aux immigrants et aux réfugiés qui sont parrainés par le gouvernement, le secteur privé ou suivant une formule mixte. Si vous avez eu des cas où des demandeurs d'asile se sont adressés à vous pour obtenir de l'assistance et que vous n'avez pas pu les aider soit parce que vous n'étiez pas censés le faire ou parce que cela vous était impossible pour d'autres raisons, pourriez-vous en faire part au Comité? Je pense que cela nous serait également très utile.

●(1705)

M. William Sinclair: Certainement. Comme je l'indiquais, nous bénéficions d'un financement mixte provenant de la province, de la municipalité et d'IRCC, ce qui nous permet de recevoir tous les nouveaux arrivants. Les gens d'IRCC s'intéressent en priorité aux individus qui ont le statut de résident permanent.

Le président: Je comprends. Si vous avez quoi que ce soit à nous transmettre, il serait bon que nous puissions en prendre connaissance, car c'est un enjeu qui prend de plus en plus d'importance.

Je remercie mes collègues du Comité. Nous nous reverrons après notre semaine dans nos circonscriptions respectives.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>